

Recensement agricole 2020

Les productions de l'Aveyron concentrées sur les exploitations bovines et ovines

L'agriculture aveyronnaise est principalement orientée vers les productions animales, 78 % des exploitations du département sont spécialisées dans ces productions. Les exploitations spécialisées végétales représentent 17 % des effectifs, et les non spécialisées qui pratiquent la polyculture et le polyélevage représentent 5 % du total. Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations agricoles baisse en moyenne de 1,7 % par an. Les exploitations spécialisées végétales progressent de 20 % sur la décennie contrairement aux exploitations à spécialisation animale et non spécialisées qui ont baissé respectivement de 21 % et de 19 %. Au cours de la décennie, le département s'est diversifié en développant les exploitations végétales, notamment les grandes cultures, le maraîchage, l'horticulture et l'arboriculture.

L'Aveyron se place au second rang des départements d'Occitanie en nombre d'exploitations agricoles

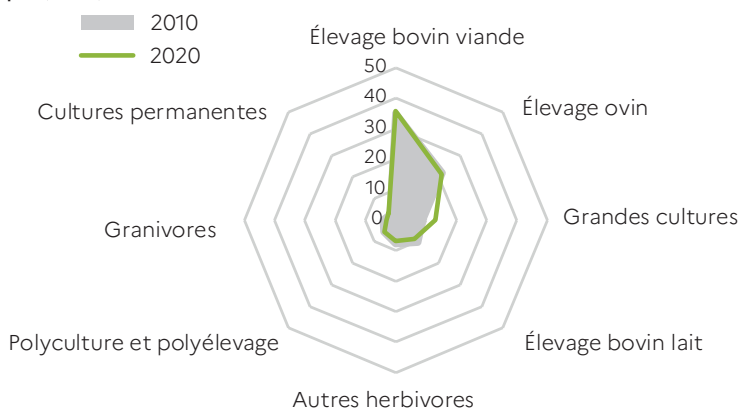
En 2020, 7 637 exploitations agricoles sont implantées dans l'Aveyron, ce qui représente près de 12 % des exploitations d'Occitanie. L'Aveyron dénombre 1 457 exploitations de moins qu'en 2010 soit une diminution moindre qu'au niveau régional (- 16 % en Aveyron et - 18 % en Occitanie). Plus des trois quarts des exploitations agricoles aveyronnaises sont spécialisées dans la production animale.

Le département se découpe en deux territoires distincts. Les exploitations spécialisées en élevage bovin, localisées dans le nord et l'ouest, représentent 47 % des exploitations du département. Parmi ces dernières, les exploitations d'élevage bovin à

destination viande qui sont situées principalement sur le plateau de l'Aubrac représentent près de 36 % des exploitations aveyronnaises, soit

2 723 exploitations. 1 627 exploitations localisées dans le Sud-Aveyron sont spécialisées dans l'élevage ovin, soit 21 % des exploitations du département.

Figure 1
Hausse de la part des exploitations spécialisées en grandes cultures
 Répartition des exploitations agricoles aveyronnaises selon leur orientation technico-économique (en %)



Champ : Aveyron, hors structures gérant des pacages collectifs
 Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020



En 10 ans, le nombre d'exploitations orientées dans les élevages de bovins lait et mixte a baissé de 29 %. À l'inverse, le nombre d'exploitations spécialisées en grandes cultures a augmenté de 22 % et celui des exploitations en cultures permanentes, hors viticulture, est en hausse de 36 %.

La surface agricole utile et les cheptels diminuent

En 2020, la surface agricole utile (SAU) totale des exploitations d'Aveyron est de 508 960 ha. Elle est principalement composée de prairies (82 %), de céréales et d'oléoprotéagineux (13 %) et de fourrages annuels. Entre 2010 et 2020, la surface agricole a reculé de 2,5 %. Cette évolution masque des phénomènes différents selon le type de culture. Les surfaces en grandes cultures, en cultures fruitières et en maraîchage se sont développées contrairement aux surfaces utilisées pour l'élevage. La SAU totale ayant diminué moins rapidement que le nombre d'exploitations, la SAU moyenne des exploitations agricoles aveyronnaises poursuit son accroissement : en 2020 une exploitation dispose de 67 ha en moyenne, soit 9 ha de plus qu'en 2010.

L'Aveyron est le 1^{er} département de la région Occitanie pour le dénombrement des cheptels. L'ensemble du cheptel aveyronnais atteint près de 600 000 unités gros bovins (UGB) réparties dans plus de 6 470 exploitations. Il est caractérisé par une prédominance des bovins et des ovins (respectivement 61 % et 26 % du cheptel total départemental en UGB). Les vaches allaitantes représentent 39 % du total bovin et sont principalement à destination de viande Aubrac. 65 % du total ovin sont des brebis mères laitières, dont la production est à destination de la fabrication du roquefort.

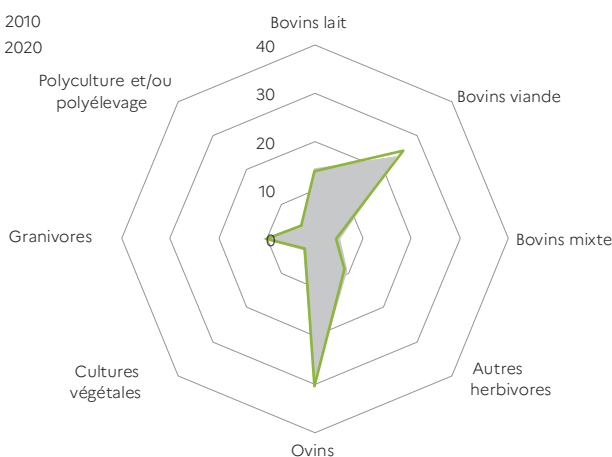
Le cheptel total est en baisse de 7 % par rapport à l'année 2010. Cette diminution est imputable à la forte baisse des UGB des vaches laitières (-16 % soit -12 400 UGB), des brebis mères laitières (-10 % soit -11 600 UGB) et allaitantes (-17 % soit -3 700 UGB), et

des porcins. Au niveau économique, le potentiel de production du département a diminué de 9 % par rapport au recensement agricole 2010. Cependant cette diminution est limitée en comparaison de la forte baisse du nombre d'exploitations (-16 %) et indique que les exploitations ont un potentiel moyen de production plus élevé qu'en 2010. L'économie agricole aveyronnaise s'appuie sur les deux piliers que sont les élevages ovins et bovins allaitants, représentant respectivement 30 % et 26 % du total de la production brute standard (PBS). La baisse de la PBS se retrouve dans toutes les orientations technico-économiques à l'exception des grandes cultures.

Les petites entreprises agricoles restent majoritaires dans le département

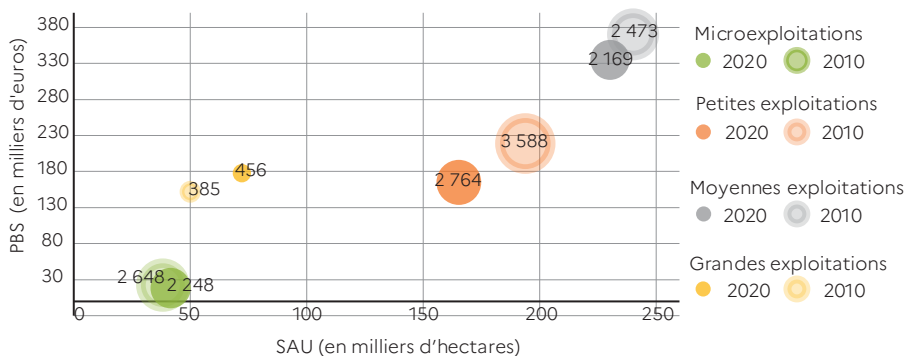
Malgré leur recul, les petites exploitations restent majoritaires avec 36 % du total des exploitations de l'Aveyron. Le paysage des entreprises agricoles est constitué en grande partie de micros, de petites et de moyennes exploitations. Elles représentent 94 % du nombre des exploitations pour 86 % de la SAU. Cependant, le potentiel économique de production se concentre à 74 % sur les grandes et moyennes exploitations. Par rapport à 2010, le potentiel de ces dernières est en hausse de 6 points. Cette

Figure 2
Hausse du potentiel de production des exploitations de bovins viande
Répartition de la PBS selon l'orientation technico-économique (en %)



Champ : Aveyron, hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Figure 3
Les petites exploitations demeurent majoritaires
Répartition de la PBS, de la SAU et des effectifs selon la taille économique des exploitations en 2010 et 2020 en Aveyron



Champ : Aveyron, hors structures gérant des pacages collectifs
Note de lecture : En 2020, les 2 764 exploitations aveyronnaises de petite taille totalisent une SAU de 165 260 ha et une PBS de 164,8 millions d'euros. En 2010, elles étaient 3 588 et détenaient une SAU de 193 732 ha et une PBS totale de 218,8 millions d'euros.
Les disques sont proportionnels au nombre d'exploitations.
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

augmentation globale s'explique en partie par la forte augmentation de la PBS entre 2010 et 2020 (+16,4 %) des grandes exploitations.

Dans le détail, les petites exploitations sont les plus nombreuses avec 2 764 exploitations. Ces dernières sont sur une tendance de diminution. Que ce soit en termes d'effectif, de SAU totale ou de PBS, tous ces indicateurs baissent respectivement de 23 %, de 15 % et de 25 %. À l'inverse, les grandes exploitations sont en plein essor. Leur effectif augmente de 18 % (456 exploitations), leur SAU totale est en hausse de 44 % (72 000 ha) et leur PBS croît de 17 % (177 500 milliers d'euros).

Les micros exploitations restent majoritaires parmi les exploitations spécialisées en grandes cultures (93 %), en arboriculture (52 %) et en viticulture (47 %). Pour les exploitations spécialisées en horticulture, en élevage bovin viande et polyculture, ce sont les petites exploitations qui sont les plus répandues. Les exploitations à spécialisation ovine ou herbivore, les élevages de bovins lait et mixte sont principalement de taille moyenne contrairement à la spécialisation porcine et volailles qui sont de grandes tailles.

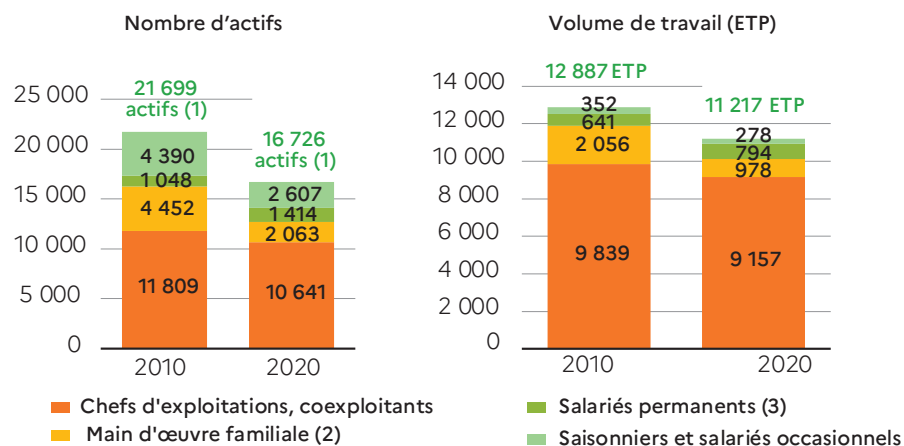
Les exploitations caractéristiques de l'Aveyron, que sont celles à spécialisation bovine viande et ovine, ont perdu respectivement 15 % et 18 % des effectifs en 10 ans. Cependant, ces baisses ne sont pas uniformes et diffèrent selon la taille économique des exploitations. Le nombre de micros et petites exploitations bovines à destination viande a diminué respectivement de 27 % et de 20 % alors que celui des exploitations de taille moyenne ou grande a augmenté respectivement de 32 % et de 41 %. Pour les exploitations ovines, seules les exploitations de grandes tailles ont vu leur nombre croître de 43 % (150 exploitations).

Les exploitations individuelles représentent toujours le statut le plus répandu en Aveyron même si le nombre d'exploitations, la SAU et la PBS sont en nette diminution par

Figure 4

Baisse de la main d'œuvre des exploitations agricoles d'Aveyron

Main d'œuvre des exploitations agricoles d'Aveyron, nombre d'actifs et d'ETP par catégorie en 2010 et 2020



Champ : Aveyron, hors structures gérant des pacages collectifs

(1) hors prestations de services : ETA, CUMA, autres prestations

(2) membres de la famille travaillant de manière permanente (au moins 8 mois sur l'année à temps partiel ou à temps complet), hors coexploitants ou associés actifs familiaux

(3) hors famille

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

rapport à l'année 2010. Les GAEC continuent leur essor tant en nombre d'exploitations qu'en SAU et PBS.

L'emploi agricole régional toujours amplement porté par les exploitants

En 2020, les exploitations agricoles de l'Aveyron emploient 16 700 actifs, soit 11 200 équivalents temps plein (ETP). Les chefs d'exploitations et les coexploitants constituent la plus grande part de cette main d'œuvre en nombre d'actifs (10 600 actifs, soit 64 % des actifs agricoles de l'Aveyron) et cela représente 82 % des ETP départementaux (9 150 ETP).

Les emplois saisonniers et occasionnels composent 16 % des actifs agricoles (2 600 actifs) mais seulement 2 % des ETP (170 ETP). Cette structure de la répartition du travail agricole est caractéristique des départements à forte dominante élevage. L'emploi dans l'élevage implique un besoin de main d'œuvre quotidien, que ce soit notamment pour la traite ou le soins prodigués aux animaux, et requiert assez peu de travailleurs saisonniers ou occasionnels.

Entre 2010 et 2020, l'emploi agricole continue sa baisse avec 13 % d'ETP en moins. Cette baisse s'explique par la

chute simultanée de la main d'œuvre familiale permanente (-52 %), de la main d'œuvre non permanente (-21 %) et de celle des chefs d'exploitations (-7 %). Seule la main d'œuvre non familiale permanente s'est développée sur la décennie avec une hausse de près de 24 % des ETP.

La population aveyronnaise des chefs d'exploitations vieillit et la moyenne d'âge est passée de 49 à 51 ans au cours de la décennie. La part des femmes se maintient à 29 % des chefs d'exploitations.

Forte progression des exploitations en agriculture biologique

Le nombre d'exploitations agricoles déclarées en agriculture biologique a été multiplié par 2,3, passant de 380 à 900 exploitations entre 2010 et 2020. En 2020, ces dernières représentent 12 % de l'ensemble des exploitations aveyronnaises. Cette évolution porte principalement sur les exploitations spécialisées en grandes cultures, en maraîchage, sur les élevages de bovins lait et en arboriculture.

Plus d'une exploitation bio sur quatre a comme orientation technico-économique l'élevage ovin (255 exploitations). L'élevage de bovins

viande avec 134 exploitations, et l'élevage de bovins lait avec 120 exploitations, viennent compléter le podium des OTEX les plus importantes en nombre d'exploitations bio.

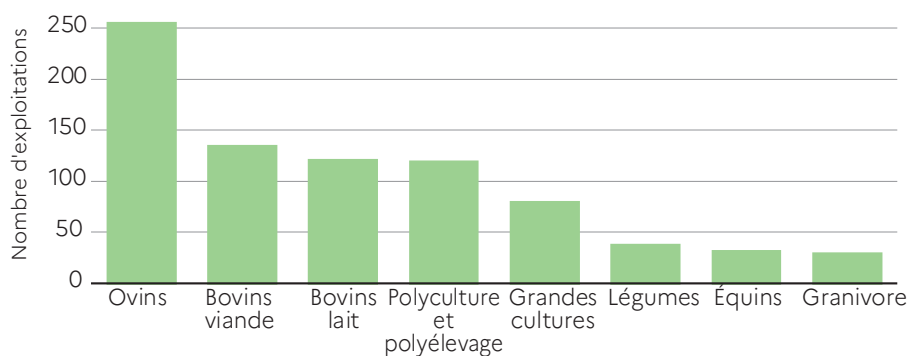
Par ailleurs, 2 218 exploitations aveyronnaises, soit 29 % des exploitations du département produisent sous d'autres signes officiels de qualité en 2020. Les signes les plus répandus sont l'AOC ou AOP (1 253 exploitations), le Label Rouge (989 exploitations) et l'IGP (881 exploitations). Ce sont essentiellement des exploitations spécialisées dans l'élevage d'ovins.

Les circuits courts, la transformation et la diversification se développent en Aveyron

En 2020, 1 165 exploitations déclarent vendre en circuits courts¹, soit 15 % de l'ensemble des exploitations. En une décennie le nombre d'exploitations qui s'inscrit dans une démarche de circuit court a progressé de 20 %, passant de 968 à 1 165. Parmi les exploitations aveyronnaises valorisant en circuit court, 971 pratiquent la vente directe de leurs produits agricoles soit une augmentation de 38 % en 10 ans.

L'activité de transformation de tout ou partie de la production a doublé en 10 ans, passant de 277 à 625 exploitations. Ce chiffre s'explique principalement par le développement de la transformation ou découpe de viande. La plupart des exploitations ne transforment qu'un seul produit.

Figure 5
Les exploitations en agriculture biologique ou en conversion se développent
Nombre d'exploitations en AB ou en conversion par OTEX en 2020



Champ : Aveyron, hors structures gérant des pacages collectifs

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Les activités de diversification sont en hausse de 99 % par rapport à 2010 avec 966 exploitations. Les principales activités de diversification citées par les agriculteurs aveyronnais sont la vente de leur production d'énergie (428 exploitations), le travail à façon (289 exploitations) et l'activité touristique, d'hébergement ou de restauration (207 exploitations). Au total, les activités de diversification sont mises en œuvre dans 13 % des exploitations. La diversification est en plein essor sur la décennie. Cependant, la dynamique globale masque des disparités. La vente de la production d'énergie renouvelable a été multiplié par 5, notamment avec le développement de l'éolien et du photovoltaïque. Le travail à façon a augmenté de 200 % alors que dans le même temps les activités de tourisme, d'hébergements et de loisirs ont diminué de 8 %.

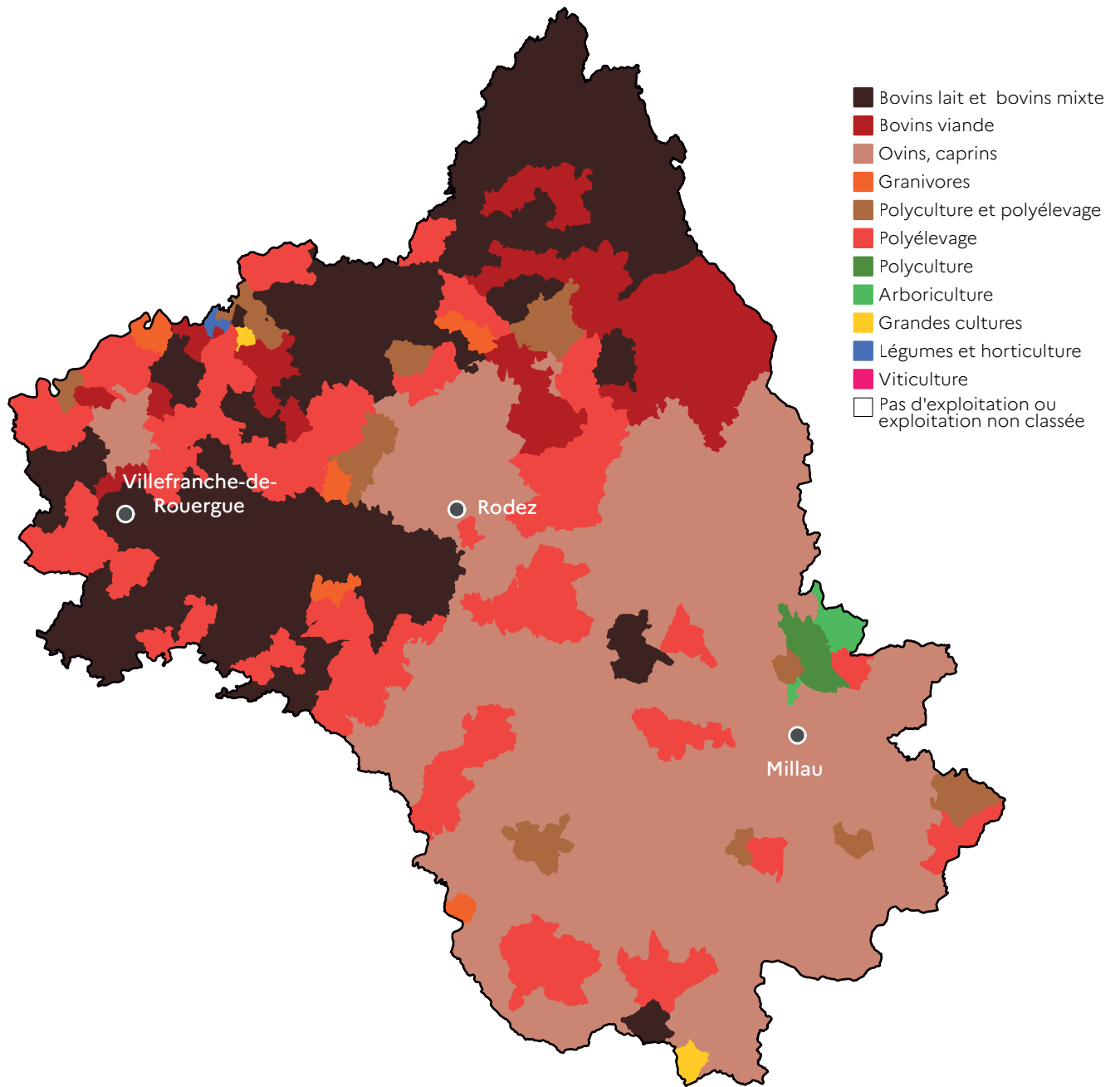
Le devenir des exploitants

En 2020, 1 940 exploitations ont un chef d'exploitation âgé de plus de 60 ans, ce qui représente 26 % des exploitations agricoles d'Aveyron. Questionnés sur le devenir de leur exploitation dans les trois prochaines années, 31 % d'entre eux considèrent que le départ du chef ou coexploitant n'est pas envisagé dans l'immédiat. Pour 38 % des exploitations dont l'exploitant a plus de 60 ans, celui-ci indique ne pas savoir quel sera le devenir de l'exploitation dans les trois prochaines années. Dans 23 % des cas, l'exploitation serait reprise par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers et dans 7 % des cas, l'exploitation disparaîtrait au profit de l'agrandissement d'une autre exploitation.

¹ Les circuits courts sont les circuits de vente directe au consommateur final (dont la vente à la ferme), ou avec un seul intermédiaire entre l'exploitation agricole et le consommateur final. La vente avec un seul intermédiaire concerne par exemple la vente à un commerçant détaillant, aux GMS, à la restauration privée ou collective.

Carte 1

Orientations technico-économiques des communes de l'Aveyron en 2020



Sources : ©IGN BDCARTO © IGN ROUTES 500 ©Données Agreste Recensement agricole 2020 ©Protocole IGN/MAAF 2011

Encadré Source / Définitions

Réalisé tous les 10 ans, le recensement agricole permet d'avoir une vision précise et exhaustive de l'agriculture à une échelle géographique fine et d'en analyser ses évolutions. Sont interrogées l'ensemble des exploitations agricoles, à savoir toute unité économique répondant aux critères suivants :

- avoir une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- atteindre une dimension minimale, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...);
- avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirène ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune (PAC) présume de l'indépendance de gestion.

Les structures gérant des pacages collectifs ne sont pas comprises dans le champ de la présente étude.

La production brute standard (PBS)

La PBS, par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations.

Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques : « micro » (moins de 25 000 euros de PBS), « petite » (entre 25 000 et 100 000 euros), « moyenne » (entre 100 000 et 250 000 euros) et « grande » (plus de 250 000 euros)

La contribution de chaque culture et cheptel à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS est généré par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015- 2019.

Un équivalent temps plein (ETP)

Un ETP correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière.

L'unité de gros bétail (UGB)

L'UGB est utilisée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. A chaque type d'animal est attribué un coefficient basé sur ses besoins alimentaires. L'UGB mentionnée dans cette publication est celle tous aliments (UGBTA) et compare les animaux selon leur consommation totale (herbe, fourrage et concentrés). Par exemple, une vache laitière a un coefficient de 1,45 alors qu'une poule pondeuse a un coefficient de 0,014.

La surface agricole utilisée (SAU) dans le recensement de l'agriculture

En 2020, la SAU est établie à partir des données des déclarations PAC en lieu et place de la déclaration de l'agriculteur pour 51 000 exploitations, soit 80 % des exploitations régionales du champ du recensement. Pour les autres exploitations (13 400), les surfaces ont été déclarées directement par l'agriculteur. En 2010, la SAU s'appuyait sur les seules déclarations des agriculteurs, aidés de leur déclaration PAC. Les divergences de nomenclature entre la PAC et le recensement sont particulièrement marquées pour les prairies, les légumineuses fourragères et les fruits et rendent critiques les comparaisons de ces surfaces entre 2010 et 2020. Par ailleurs, les déclarations relatives aux surfaces en herbe peu productives, intégrées dans les surfaces déclarées à la PAC en 2020, ont été moins souvent déclarées en 2010. Il s'agit notamment des landes et des bois pâturés.

Les comparaisons entre les deux recensements sont possibles pour les cultures hors surfaces en herbe et pour les cultures permanentes. En revanche, l'évolution des surfaces en herbe n'est pas interprétable. Du fait de l'importance des surfaces en herbe en Occitanie, les SAU de 2010 et de 2020 ne sont pas comparables.

Principales données - fiche départementale de l'Aveyron

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/fiches-des-principales-donnees-departementales-et-regionale-a6674.html>

En savoir plus : consultez le site Agreste.